

du budget a terminé l'examen du budget militaire de 1868. Elle a proposé d'accorder 82,372,247 thalers, c'est-à-dire 382,567 de plus qu'en 1864. Les frais de réorganisation de l'armée, qui figurent dans le projet du gouvernement pour 1,302,725 thalers, ont été supprimés.

Toutes les propositions du rapport général ont été adoptées. Le nouveau traité général du Commerce a été terminé aujourd'hui. Les négociations de tous les traités de Commerce de l'Association douanière.

New-York, 6 mai, matin. (Par le City of Washington, voie de Crookhaven.)

Le président Johnson a publié une proclamation déclarant qu'ayant reçu l'information que le meurtre de M. Lincoln et la tentative dirigée contre M. Seward ont été excités, arrangés et préparés par Jefferson Davis et autres, une récompense de cent mille dollars est offerte pour la prise de M. Davis. Des sommes moindres sont offertes pour la prise des autres chefs confédérés.

Le président Johnson a prononcé un discours dans lequel il a répété qu'il était nécessaire d'appliquer aux chefs insurgés les plus grandes sévérités de la loi. Toute l'armée de Sherman est arrivée à Washington.

Le corps d'armée confédérés continuent à faire leur soumission. Le procès des complices de Booth doit commencer la semaine prochaine à Washington. On assure qu'une demande formelle a été envoyée au Gouvernement canadien pour qu'il ait à livrer tous les complices de Booth qui se trouvent dans le Canada.

On assure que le Gouvernement a examiné la question de la levée du blocus. Or, 143 5/8. — Change sur Londres, 156 1/2. — Change sur Paris, 3.60. Bonds 105 1/4. Coton, 47 à 48.

Florence, 16 mai, soir.

Hier, les sociétés ouvrières se sont réunies sur la place Santa-Croce. Des dons importants leur ont été faits. Le Roi a assisté, le soir, à la représentation donnée au théâtre Pagliano. Sa Majesté a été accueillie par des applaudissements enthousiastes.

On n'a pas eu à signaler le moindre désordre pendant ces trois jours de fête.

Turin, 16 mai.

Un décret royal fixe à 66 fr. le taux d'émission de la partie de l'emprunt réservée à la souscription publique. Le ministère de l'intérieur sera transféré dimanche prochain à Florence.

Le Parlement s'est réuni aujourd'hui. Le ministre de l'intérieur a donné lecture du décret de prorogation.

Madrid, 16 mai.

Le ministre des finances déclare qu'il est inexact que la négociation des titres espagnols à émettre ait été interdite à la Bourse de Paris.

Le général Ciadini est arrivé à Madrid.

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE

On lit dans le Bulletin de Paris : On assure que le Conseil d'Etat n'admet pas l'article du projet de loi sur l'Instruction primaire qui supprime le brevet de capacité à l'égard des instituteurs li-

base. On ne saurait trop approuver une pareille détermination. L'intérêt de l'enseignement populaire exige l'égalité dans le savoir et non pas la faveur accordée à l'ignorance et à l'ignorance.

Les Actes administratifs de la préfecture du Nord contiennent : 1° Une circulaire relative au département de Valenciennes, le 15 mai 1868.

2° Une autre circulaire aux sous-préfets, maires et commissaires de police, ainsi conçue : M. le Préfet du Nord, le 15 mai 1868.

Messieurs, Je suis informé que certains ouvriers continuent à porter sur les livrets de leurs ouvriers des annotations qui leur sont défavorables.

Je prie l'administration de la préfecture de faire cesser ces annotations, et de faire sous la sanction pénale de l'article 1 de la même loi. Les infractions commises, doivent donc être poursuivies, soit sur la plainte des ouvriers intéressés, soit lorsqu'un livret portant une mention semblable est présenté à l'autorité.

Je vous prie, messieurs, de vouloir bien tenir la main à l'exécution de ces dispositions. Agrées, messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée. Le Préfet du Nord : VALLOU.

3° Une circulaire contenant de nouvelles et instantes recommandations pour la conservation des nids ou couvées d'oiseaux.

4° Un tableau des chevaux de remonte achetés dans le département du Nord, du 16 au 31 mars 1868.

5° Un arrêté portant nomination de M. le docteur Rey, comme conservateur du dépôt de vaccins.

6° Un avis relatif à l'exposition nationale qui aura lieu à Orléans (canton de Solesne), à partir du 1er août.

AVIS

INDEMNITÉ DE ST-DOMINGUE (4 derniers 50). Mise en paiement de la 27e annuité échue en 1864.

Les porteurs de certificats de liquidation de l'indemnité de Saint-Domingue sont prévenus qu'à partir du jeudi 1er juin 1865, ils pourront se présenter à la Rectorie générale, à Lille, ou chez les receveurs particuliers dans les arrondissements de sous-préfecture, pour y toucher le dividende afférent à chaque certificat sur la vingt-septième annuité échue en 1864.

Tous les jours, maintenant, il apparaît dans le commerce de détail de nouvelles pièces de monnaie en bronze portant le millésime de 1865 et sur lesquelles la tête de l'Empereur est gravée.

Comme aux termes des lois du 6 mai 1852 et 18 juillet 1860, il n'avait été frappé que pour 56 millions et demi de monnaies de bronze, on est en train d'augmenter ce chiffre, à la grande satisfaction du commerce.

Quant aux monnaies divisionnaires d'argent, voici dans quelle proportion on continue d'en frapper, par chaque million de pièces de cinq francs émises, pièces de 2 francs : 10,000; pièces de 1 fr. : 25,000; pièces de 50 cent. : 12,500; pièces de 20 cent. : 2,500. Total : 50,000 francs.

Les expropriations des immeubles pour la construction du nouvel Hôtel-de-Ville de Valenciennes, ont commencé mardi. Le jury a résolu les six affaires suivantes :

Mme veuve Wattine-Dazin, propriétaire de 29 mètres 46 centimètres de terrain. Offre 1 fr. Demande 4,243 Allocation 850

Mme veuve A. Doumont, propriétaire de 112 mètres 16 centimètres de terrain. Offre 1 fr. Demande 4,886 fr. 40 c. Allocation 800 fr.

M. Desurmont et M. Meunier, propriétaires de 242 mètres 69 centimètres de terrains et bâtiments. Offre 482 fr. Demande 1,530 fr. 29 c. Allocation 1,000 fr.

M. F. D. propriétaire de 295 m. 79 c.; 2° de 232 m. 76 c. de terrain avec bâtiments. Offre 10,000 fr. Demande 10,000 fr. Allocation 10,000 fr.

M. J. B. propriétaire de 22 mètres 78 cent. de terrain. Offre 1 fr. Demande 5,685 fr. Allocation 800 fr.

M. J. B. propriétaire de 32 mètres 25 cent. de terrain. Offre 1 fr. Demande 800 fr. Allocation 700 fr.

Marché aux grains de Lille du 10 mai. Baisse moyenne de 1 fr. 08 c. à l'hectolitre.

Nous recevons la lettre suivante : Monsieur le directeur du Journal de Valenciennes, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un article que j'ai écrit sur l'Exposition de 1867.

La question de l'Exposition de 1867 étant à l'ordre du jour, je viens vous adresser quelques observations que je crois utiles à l'intérêt général de Valenciennes.

Une Exposition universelle a deux buts distincts. C'est d'abord de mettre en parallèle les produits similaires de toutes les nations et en second lieu de récompenser et d'encourager les exposants dont les efforts ont servi à développer l'industrie de leur pays.

Il importe que Valenciennes soit dignement représentée à l'Exposition de 1867; il faut qu'elle prenne place à côté des villes de Manchester et de Bradford, dont elle est aujourd'hui la rivale; pour cela il faut que la ville qui se trouve directement intéressée se charge de l'organisation de l'Exposition Valenciennaise et l'en laisse pas le soin à chaque fabricant individuellement. On évitera par là le manque d'harmonie qui a existé dans notre Exposition de 1855.

Je crois que l'importance de Valenciennes lui permettra d'exiger un emplacement convenable, afin que l'exposant qui se sera fait inscrire pour une certaine superficie ne voit pas sa demande réduite au 10 ou au moins au 5 comme cela a eu lieu aux Expositions précédentes. Il serait bon aussi de ne pas faire de distinction et de donner à tous les fabricants une quantité égale de superficie. On encouragera les efforts des fabricants moins importants et on évitera les propos un peu vains dans le genre de celui-ci : « à quoi sert d'exposer, nous ne servons jamais qu'à faire nombre et les récompenses sont toujours pour les mêmes. » Rappelons-nous que nous sommes en face d'une Exposition universelle et que l'intérêt général doit passer avant tout.

Ainsi nous sommes d'accord sur ce point qu'il faut que l'Exposition de Valenciennes soit digne de la place qu'elle a prise dans l'industrie française. J'appellerai maintenant toute l'attention de la Chambre consultative sur la distribution des récompenses. Si je parle de la Chambre consultative, c'est que je voudrais la voir à la tête, sinon la former entièrement, de la Commission de l'Exposition, outre qu'elle est nommée par tous les industriels, elle est composée de gens dont l'intégrité et la compétence ne peuvent donner prétexte à de mesquines rivalités, ou à une partialité dont aucun fabricant n'a eu à se plaindre.

Je prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma haute considération et de mon dévouement à Valenciennes.

MM. Minard Auguste, Sergent-major; Bailly Charles, Sergent-fourrier; Toulet Alexandre, Sergent; Bayart Caporal-Fourrier; Romelle Caporal.

À deux heures, un banquet réunissait les pompiers et les invités dans la grande salle de l'Hôtel. Au dessert, M. Constantin Descat en portant un toast à l'Empereur, a rappelé avec beaucoup d'à-propos le voyage entrepris par Sa Majesté dans le but de réaliser les grandes pensées qui préoccupent et qui doivent assurer l'avenir de notre colonie algérienne.

« Ce matin, vers neuf heures, au moment où une voiture chargée de balles de laine passait sur la route de Valenciennes, à la hauteur de l'établissement du Gaz, la dame Henriette, qui était en état d'ivresse, vint se jeter sur cette voiture et fut violemment renversée. Atteinte de blessures assez graves à la tête et au bras, cette malheureuse, qui a, dit-on, des habitudes d'ivrognerie, a reçu les soins les plus empressés. Son état n'inspire aucune inquiétude. »

« Mardi après-midi, vers cinq heures, un violent incendie a éclaté, rue de l'Ermitage, dans un bâtiment servant d'atelier à M. Hanotte Bédillon, charpentier. Malgré la promptitude des secours et le zèle habituel des pompiers, les sommes, alimentées par la grande quantité de bois, ont envahi l'étage supérieur et en peu de temps, tout ce que contenait le bâtiment était consumé. Nous avons constaté dès le commencement de l'incendie, la présence des autorités municipales, de plusieurs membres du clergé, des frères de la doctrine chrétienne et de M. le commandant des pompiers. Les pertes pour le bâtiment, le mobilier industriel et les marchandises s'élevaient à la somme de 25,000 francs, couverte par des assurances au Nord et à la Providence. »

« Mercredi, vers trois heures du matin, un incendie se déclarant dans la boulangerie de M. Leman, à la Barque d'Or. Les premiers secours portés par les voisins ont puissamment contribué à arrêter le progrès du feu que les pompiers sont parvenus à maîtriser en fort peu de temps. Les pertes, pour le bâtiment et le mobilier, sont évaluées à 1,800 fr. Il y avait assurances aux compagnies l'Urbaine et la Confiance. »

« Ce matin, vers neuf heures, au moment où une voiture chargée de balles de laine passait sur la route de Valenciennes, à la hauteur de l'établissement du Gaz, la dame Henriette, qui était en état d'ivresse, vint se jeter sur cette voiture et fut violemment renversée. Atteinte de blessures assez graves à la tête et au bras, cette malheureuse, qui a, dit-on, des habitudes d'ivrognerie, a reçu les soins les plus empressés. Son état n'inspire aucune inquiétude. »

« Ce matin, vers neuf heures, au moment où une voiture chargée de balles de laine passait sur la route de Valenciennes, à la hauteur de l'établissement du Gaz, la dame Henriette, qui était en état d'ivresse, vint se jeter sur cette voiture et fut violemment renversée. Atteinte de blessures assez graves à la tête et au bras, cette malheureuse, qui a, dit-on, des habitudes d'ivrognerie, a reçu les soins les plus empressés. Son état n'inspire aucune inquiétude. »

est bon d'éviter le moindre soupçon. La tâche du jury sera lourde, et, en effet, parmi les exposants, qui récompenseront ?

« Vous ferez à merveille, un peu d'exercice vous sera certainement salutaire; vous n'en prenez pas assez, peut-être ? »

« Il y eut un moment de silence, puis Georges reprit avec un certain embarras : « J'ai moi-même à Marseille cherché des appaux dont j'ai besoin pour établir ici une chasse au poste. Je resterai peut-être absent trois ou quatre jours. »

« Vous irez à Marseille, comme cela, tout seul ? Mais... c'est qu'il me semble... c'est qu'il me semble... c'est bien loin... et seul... »

« Ne suis-je donc pas assez grand pour me conduire ? me prenez-vous pour un enfant ? »

« Vous ferez à merveille, un peu d'exercice vous sera certainement salutaire; vous n'en prenez pas assez, peut-être ? »

« Il y eut un moment de silence, puis Georges reprit avec un certain embarras : « J'ai moi-même à Marseille cherché des appaux dont j'ai besoin pour établir ici une chasse au poste. Je resterai peut-être absent trois ou quatre jours. »

« Vous irez à Marseille, comme cela, tout seul ? Mais... c'est qu'il me semble... c'est qu'il me semble... c'est bien loin... et seul... »

« Ne suis-je donc pas assez grand pour me conduire ? me prenez-vous pour un enfant ? »

« Vous ferez à merveille, un peu d'exercice vous sera certainement salutaire; vous n'en prenez pas assez, peut-être ? »

« Il y eut un moment de silence, puis Georges reprit avec un certain embarras : « J'ai moi-même à Marseille cherché des appaux dont j'ai besoin pour établir ici une chasse au poste. Je resterai peut-être absent trois ou quatre jours. »

« Vous irez à Marseille, comme cela, tout seul ? Mais... c'est qu'il me semble... c'est qu'il me semble... c'est bien loin... et seul... »

« Ne suis-je donc pas assez grand pour me conduire ? me prenez-vous pour un enfant ? »

« Vous ferez à merveille, un peu d'exercice vous sera certainement salutaire; vous n'en prenez pas assez, peut-être ? »

« Il y eut un moment de silence, puis Georges reprit avec un certain embarras : « J'ai moi-même à Marseille cherché des appaux dont j'ai besoin pour établir ici une chasse au poste. Je resterai peut-être absent trois ou quatre jours. »

« Vous irez à Marseille, comme cela, tout seul ? Mais... c'est qu'il me semble... c'est qu'il me semble... c'est bien loin... et seul... »

« Ne suis-je donc pas assez grand pour me conduire ? me prenez-vous pour un enfant ? »

« Vous ferez à merveille, un peu d'exercice vous sera certainement salutaire; vous n'en prenez pas assez, peut-être ? »

« Il y eut un moment de silence, puis Georges reprit avec un certain embarras : « J'ai moi-même à Marseille cherché des appaux dont j'ai besoin pour établir ici une chasse au poste. Je resterai peut-être absent trois ou quatre jours. »

« Vous irez à Marseille, comme cela, tout seul ? Mais... c'est qu'il me semble... c'est qu'il me semble... c'est bien loin... et seul... »

pour a été acclamé à plusieurs reprises avec enthousiasme. Un toast porté à S. M. l'Impératrice et au Prince Impérial a été accueilli par des bravos prolongés.

M. le Capitaine Barbottin, Commandant, a porté un toast à S. M. les membres de l'Administration municipale; il a rappelé, en quelques mots, les preuves de sollecitude qui ont été données au corps des Sapeurs-Pompiers. Ses paroles ont trouvé un écho dans tous les cœurs. M. Descat, répondant au nom de l'Administration, a exprimé le désir de voir constamment régner l'union et la discipline dans un corps si éminemment utile.

M. le Capitaine Barbottin a gracieusement remercié de leur bon concours les membres de la Grande-Harmonie. M. Pierre Parent a répondu par quelques paroles de bonne confraternité.

Parmi les couplets de circonstance qui ont fait le plus de plaisir nous citerons ceux de M. Cordonnier-Cogez qui ont été fort applaudis et Lisées.

Le banquet a été suivi d'un bal qui s'est prolongé jusqu'à deux heures du matin.

Le tir à la cible qui a eu lieu le lundi à deux heures, sur les hauteurs de Barbeux, avait attiré beaucoup de monde. Tous les prix ont été vivement disputés.

Voici les noms des vainqueurs. Premier prix M. Watteau Paul; Deuxième Bonnavé-Delanoy; Troisième Lavière Leopold; Quatrième Humez Edouard; Cinquième Wattelet Simon.

On nous communique quelques détails sur le sinistre qui a eu lieu mardi :

« Mardi après-midi, vers cinq heures, un violent incendie a éclaté, rue de l'Ermitage, dans un bâtiment servant d'atelier à M. Hanotte Bédillon, charpentier. Malgré la promptitude des secours et le zèle habituel des pompiers, les sommes, alimentées par la grande quantité de bois, ont envahi l'étage supérieur et en peu de temps, tout ce que contenait le bâtiment était consumé. Nous avons constaté dès le commencement de l'incendie, la présence des autorités municipales, de plusieurs membres du clergé, des frères de la doctrine chrétienne et de M. le commandant des pompiers. Les pertes pour le bâtiment, le mobilier industriel et les marchandises s'élevaient à la somme de 25,000 francs, couverte par des assurances au Nord et à la Providence. »

« Mercredi, vers trois heures du matin, un incendie se déclarant dans la boulangerie de M. Leman, à la Barque d'Or. Les premiers secours portés par les voisins ont puissamment contribué à arrêter le progrès du feu que les pompiers sont parvenus à maîtriser en fort peu de temps. Les pertes, pour le bâtiment et le mobilier, sont évaluées à 1,800 fr. Il y avait assurances aux compagnies l'Urbaine et la Confiance. »

« Ce matin, vers neuf heures, au moment où une voiture chargée de balles de laine passait sur la route de Valenciennes, à la hauteur de l'établissement du Gaz, la dame Henriette, qui était en état d'ivresse, vint se jeter sur cette voiture et fut violemment renversée. Atteinte de blessures assez graves à la tête et au bras, cette malheureuse, qui a, dit-on, des habitudes d'ivrognerie, a reçu les soins les plus empressés. Son état n'inspire aucune inquiétude. »

« Ce matin, vers neuf heures, au moment où une voiture chargée de balles de laine passait sur la route de Valenciennes, à la hauteur de l'établissement du Gaz, la dame Henriette, qui était en état d'ivresse, vint se jeter sur cette voiture et fut violemment renversée. Atteinte de blessures assez graves à la tête et au bras, cette malheureuse, qui a, dit-on, des habitudes d'ivrognerie, a reçu les soins les plus empressés. Son état n'inspire aucune inquiétude. »

« Ce matin, vers neuf heures, au moment où une voiture chargée de balles de laine passait sur la route de Valenciennes, à la hauteur de l'établissement du Gaz, la dame Henriette, qui était en état d'ivresse, vint se jeter sur cette voiture et fut violemment renversée. Atteinte de blessures assez graves à la tête et au bras, cette malheureuse, qui a, dit-on, des habitudes d'ivrognerie, a reçu les soins les plus empressés. Son état n'inspire aucune inquiétude. »

« Ce matin, vers neuf heures, au moment où une voiture chargée de balles de laine passait sur la route de Valenciennes, à la hauteur de l'établissement du Gaz, la dame Henriette, qui était en état d'ivresse, vint se jeter sur cette voiture et fut violemment renversée. Atteinte de blessures assez graves à la tête et au bras, cette malheureuse, qui a, dit-on, des habitudes d'ivrognerie, a reçu les soins les plus empressés. Son état n'inspire aucune inquiétude. »

« Ce matin, vers neuf heures, au moment où une voiture chargée de balles de laine passait sur la route de Valenciennes, à la hauteur de l'établissement du Gaz, la dame Henriette, qui était en état d'ivresse, vint se jeter sur cette voiture et fut violemment renversée. Atteinte de blessures assez graves à la tête et au bras, cette malheureuse, qui a, dit-on, des habitudes d'ivrognerie, a reçu les soins les plus empressés. Son état n'inspire aucune inquiétude. »

« Ce matin, vers neuf heures, au moment où une voiture chargée de balles de laine passait sur la route de Valenciennes, à la hauteur de l'établissement du Gaz, la dame Henriette, qui était en état d'ivresse, vint se jeter sur cette voiture et fut violemment renversée. Atteinte de blessures assez graves à la tête et au bras, cette malheureuse, qui a, dit-on, des habitudes d'ivrognerie, a reçu les soins les plus empressés. Son état n'inspire aucune inquiétude. »

« Ce matin, vers neuf heures, au moment où une voiture chargée de balles de laine passait sur la route de Valenciennes, à la hauteur de l'établissement du Gaz, la dame Henriette, qui était en état d'ivresse, vint se jeter sur cette voiture et fut violemment renversée. Atteinte de blessures assez graves à la tête et au bras, cette malheureuse, qui a, dit-on, des habitudes d'ivrognerie, a reçu les soins les plus empressés. Son état n'inspire aucune inquiétude. »

« Ce matin, vers neuf heures, au moment où une voiture chargée de balles de laine passait sur la route de Valenciennes, à la hauteur de l'établissement du Gaz, la dame Henriette, qui était en état d'ivresse, vint se jeter sur cette voiture et fut violemment renversée. Atteinte de blessures assez graves à la tête et au bras, cette malheureuse, qui a, dit-on, des habitudes d'ivrognerie, a reçu les soins les plus empressés. Son état n'inspire aucune inquiétude. »

« Ce matin, vers neuf heures, au moment où une voiture chargée de balles de laine passait sur la route de Valenciennes, à la hauteur de l'établissement du Gaz, la dame Henriette, qui était en état d'ivresse, vint se jeter sur cette voiture et fut violemment renversée. Atteinte de blessures assez graves à la tête et au bras, cette malheureuse, qui a, dit-on, des habitudes d'ivrognerie, a reçu les soins les plus empressés. Son état n'inspire aucune inquiétude. »

« Ce matin, vers neuf heures, au moment où une voiture chargée de balles de laine passait sur la route de Valenciennes, à la hauteur de l'établissement du Gaz, la dame Henriette, qui était en état d'ivresse, vint se jeter sur cette voiture et fut violemment renversée. Atteinte de blessures assez graves à la tête et au bras, cette malheureuse, qui a, dit-on, des habitudes d'ivrognerie, a reçu les soins les plus empressés. Son état n'inspire aucune inquiétude. »

ries de la conduite de Georges de Védelle; mais Rose lui jeta un regard sévère et arrêta ainsi ses doléances dans son gosier.

« Zon, c'est bien, dit-elle, M. de Védelle fait ce qui lui convient. »

« Si ça convient aussi à madame, alors c'est bien ! » Et Zon leva au ciel un regard désespéré, comme pour le prendre à témoin des choses inouïes qui se passaient à Belbousquet.

Rose n'y fit pas attention. « Cette caisse de livres qu'on attendait de Paris est-elle arrivée ? demanda-t-elle pour changer la conversation. »

« Madame ne le sait pas ? Elle est ici depuis hier. Ce matin, au petit jour, monsieur en a déjà débatté une partie. »

« Je l'ignorais. »

« Madame ne s'est peut-être pas aperçue que monsieur s'est levé si matin ? » reprit-elle.

Zon avait en elle la résolution bien arrêtée d'amener Rose à un sujet de conversation assez délicat.

« Comment m'en serais-je aperçue ? dit Rose, je ne me lève qu'à neuf heures. »

« Ah ! c'est que je pensais que monsieur avait peut-être pu faire du bruit et réveiller madame. »

« L'air ! l'air ! l'air ! s'agit bien de l'air ! commença Thérèse. »

« Pour le moment, il s'agit de ton dîner, répondit Rose pour interrompre les insinuations de Zon; va le surveiller, voici monsieur qui rentre. »

Zon comprit qu'on lui imposait silence, et descendit à sa cuisine. Elle ne put toutefois s'empêcher d'épancher son mécontentement dans le sein du vieux Simon. Elle lui avait déjà fait part de beaucoup de choses. Le vieux Simon possédait la qualité suprême du confident, celle qui équivaut à la patience et à la discrétion : il était sourd comme un tapis; mais il suppléait à ce que ses réponses auraient pu avoir parfois d'insolite par des jeux de physionomie exprimant l'attention et l'approbation; quant à son attention et à son approbation véritables, il les réservait pour une soupe à l'ail, à l'huile et aux œufs, qu'il venait chaque soir confectionner sur un coin du fourneau de Thérèse, et qui, représentant son souper, avait une valeur de premier ordre à ses yeux.

Le moment était venu où Zon, excitée par la réserve même de sa jeune maîtresse, ne devait plus mettre de bornes à son indignation. Elle fulmina un réquisitoire en règle contre la conduite de Georges.

« Du reste, mes soupçons sont éclaircis, dit-elle à Simon, tout en faisant sauter un lepercau dans la poêle; je sais à quoi m'en tenir complètement, et je ferai part à Mme Lescalette de mes observations; elle saura comment on vit ici. Imagine-t-on jamais rien de pareil ? continua-t-elle en secouant sa poêle avec une agitation croissante; épouser la plus jolie fille du pays et la traiter ainsi ! Et ça, un rien du tout, un fada ! Mais ça me doit pas être bon, ce mariage-là, et j'ai mon idée qu'on peut le faire casser; on nous rendra mamzelle, et elle épousera un mari qu'on n'aura pas besoin de venir cacher à Belbousquet, dans des endroits perdus, quoi ! Oui, je vous le dis, Simon, tout cela finira; je me charge de faire ouvrir les yeux à Mme Lescalette, et j'irai pas plus tard que demain à la Ciotat pour cela. »

Simon continua à approuver silencieusement. Thérèse, manqua une bouillabaisse pour la première fois de sa vie; mais elle s'en consola en pensant qu'elle était l'arbitre de la situation.

Le dîner servi, Rose descendit à la salle à manger. Georges y entra peu après, et posa sur une console sa gibecière, qui paraissait assez bien garnie.

« Vous avez fait bonne chasse, il me semble, dit Rose en s'efforçant de prendre un air riant. »

« Non, au contraire, je n'ai rien tué. »

« À quel point il a horreur de me parler ! pensa le pauvre homme; il me fait un mensonge évident afin de rompre à tout prix la conversation. »

« Rieu, dit Rose, un peu de malaise d'ennui, ajouta-t-elle; j'ai le projet d'aller demain voir ma tante Médé; cela me distraira. »

« Vous ferez à merveille, un peu d'exercice vous sera certainement salutaire; vous n'en prenez pas assez, peut-être ? »

« Il y eut un moment de silence, puis Georges reprit avec un certain embarras : « J'ai moi-même à Marseille cherché des appaux dont j'ai besoin pour établir ici une chasse au poste. Je resterai peut-être absent trois ou quatre jours. »

« Vous irez à Marseille, comme cela, tout seul ? Mais... c'est qu'il me semble... c'est qu'il me semble... c'est bien loin... et seul... »

« Ne suis-je donc pas assez grand pour me conduire ? me prenez-vous pour un enfant ? »

« Vous ferez à merveille, un peu d'exercice vous sera certainement salutaire; vous n'en prenez pas assez, peut-être ? »

« Il y eut un moment de silence, puis Georges reprit avec un certain embarras : « J'ai moi-même à Marseille cherché des appaux dont j'ai besoin pour établir ici une chasse au poste. Je resterai peut-être absent trois ou quatre jours. »

« Vous irez à Marseille, comme cela, tout seul ? Mais... c'est qu'il me semble... c'est qu'il me semble... c'est bien loin... et seul... »

« Ne suis-je donc pas assez grand pour me conduire ? me prenez-vous pour un enfant ? »

« Vous ferez à merveille, un peu d'exercice vous sera certainement salutaire; vous n'en prenez pas assez, peut-être ? »

« Rieu, dit Rose, un peu de malaise d'ennui, ajouta-t-elle; j'ai le projet d'aller demain voir ma tante Médé; cela me distraira. »

« Vous ferez à merveille, un peu d'exercice vous sera certainement salutaire; vous n'en prenez pas assez, peut-être ? »

« Il y eut un moment de silence, puis Georges reprit avec un certain embarras : « J'ai moi-même à Marseille cherché des appaux dont j'ai besoin pour établir ici une chasse au poste. Je resterai peut-être absent trois ou quatre jours. »

« Vous irez à Marseille, comme cela, tout seul ? Mais... c'est qu'il me semble... c'est qu'il me semble... c'est bien loin... et seul... »

« Ne suis-je donc pas assez grand pour me conduire ? me prenez-vous pour un enfant ? »

« Vous ferez à merveille, un peu d'exercice vous sera certainement salutaire; vous n'en prenez pas assez, peut-être ? »

« Il y eut un moment de silence, puis Georges reprit avec un certain embarras : « J'ai moi-même à Marseille cherché des appaux dont j'ai besoin pour établir ici une chasse au poste. Je resterai peut-être absent trois ou quatre jours. »

« Vous irez à Marseille, comme cela, tout seul ? Mais... c'est qu'il me semble... c'est qu'il me semble... c'est bien loin... et seul... »

« Ne suis-je donc pas assez grand pour me conduire ? me prenez-vous pour un enfant ? »

« Vous ferez à merveille, un peu d'exercice vous sera certainement salutaire; vous n'en prenez pas assez, peut-être ? »

il d'un ton presque suppliant, ne dites rien, promettez